FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 20-août-2020 **Numéro de révision** 6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit
Nom du produit EXCEL NF

Autres moyens d'identification
Code du produit 119109
N° ID/ONU 3266
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Agent nettoyant.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant
Rochester Midland Corporation
155 Paragon Drive
Rochester, New York 14624 USA
(585) 336-2200

Importateur
Rochester Midland Canada Corporation
143 Mills Road
Ajax, ON L1S 2H2
Canada
905-619-6738

Numéro d'appel d'urgence
téléphone d'urgence INFOTRAC: 1-800-535-5053
OUTSIDE U.S.: +1-352-323-3500
CANUTEC: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)
Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le règlement sur les produits dangereux WHMIS 2015.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

DANGER

Mentions de danger
Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
Peut être corrosif pour les métaux



Aspect Liquide jaune clair. **État physique** Liquide **Odeur** Sans Odeur

Conseils de prudence - Prévention
Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols
Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Conserver uniquement dans le récipient d'origine

Conseils de prudence - Réponse
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Aucun renseignement disponible
Autres informations
• Peut être nocif par ingestion
• Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.
• Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité aiguë inconnue 6.2 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

COMPOSITION DU PRODUIT	No. CAS	%	SECRET DE COMMERCE
Sodium nitrite	7632-00-0	1 - 5	*
Sodium metasilicate	6834-92-0	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec les yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Attention: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors d'un incendie peut se avérer inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique
Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers
Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Porter un équipement de protection individuelle adéquat, voir Section 8, Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Tenir hors de drains, les égouts, les cours d'eau, ou d'autres plans d'eau. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer pour contenir. Ramasser avec un matériau absorbant. Mettez dans un récipient approprié pour l'élimination.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Liquide alcalin. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Laver à fond après manutention.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les précautions FDS / étiquette même quand le récipient est vidé. Le contact avec certains sucres alimentaires peut libérer des quantités dangereuses de gaz de monoxyde de carbone dans des récipients fermés.

Matières incompatibles Acides. Neutralise les ingrédients actifs.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes et un écran facial sont recommandés pour minimiser le contact avec les yeux.

Protection de la peau et du corps Nitrile, néoprène, ou d'autres gants appropriés sont recommandés pour minimiser le contact de la peau des mains. Vêtements de protection appropriés au besoin pour éviter tout contact de la peau. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de ce produit pour déterminer le niveau des ÉPI requis qui est compatible avec l'utilisation sécuritaire de ce produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide		
Aspect	Liquide jaune clair.	**Odeur**	Sans Odeur
Couleur	jaune clair	**Seuil olfactif**	Aucun renseignement disponible

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
pH	13.0	
Point de fusion/Point de congélation	Aucun renseignement disponible	

Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	-	Aucun jusqu'à l'ébullition.
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.075 - 1.085	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
COV (EPA METH.24) (G / L):	0
Densité	9.0 lbs/gal (1.08 kg/l)
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.

CONDITIONS À ÉVITER
Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

Matières incompatibles
Acides. Neutralise les ingrédients actifs.

Produits de décomposition dangereux
Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Peut être nocif par ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Inhalation	Provoque des brûlures.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Provoque des brûlures.

Ingestion Peut être nocif par ingestion. Provoque des brûlures.

COMPOSITION DU PRODUIT	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium nitrite 7632-00-0	= 85 mg/kg (Rat)	-	= 5.5 mg/L (Rat) 4 h
Sodium metasilicate 6834-92-0	= 600 mg/kg (Rat)	-	-

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. Le nitrite de sodium est soupçonné d'être un agent cancérigène lorsqu'il est ingéré en combinaison avec des amines ou amides.

COMPOSITION DU PRODUIT	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Sodium nitrite 7632-00-0	-	Group 2A	-	X

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 6.2 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 2321 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

10.2 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

COMPOSITION DU PRODUIT	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Sodium nitrite 7632-00-0	-	20: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 2.3: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.65 - 1: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 0.4 - 0.6: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 0.092 - 0.13: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.19: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through	-
Sodium metasilicate 6834-92-0	-	210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 semi-static 210: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50	-

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

COMPOSITION DU PRODUIT	Coefficient de partage
Sodium nitrite 7632-00-0	-3.7

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DEPT. DES TRANSPORTS

N° ID/ONU	3266
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, basique, inorganique, N.S.A. (Nitrite de sodium, métasilicate de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	5 litres (1,3 gallons) et moins peuvent être classées comme LTD. QTY.

TMD

N° ID/ONU	3266
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, basique, inorganique, N.S.A. (Nitrite de sodium, métasilicate de sodium)
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	5 litres (1,3 gallons) et moins peuvent être classées comme LTD. QTY.

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS /	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Ne est pas conforme
ENCS	Ne est pas conforme
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Ne est pas conforme
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

COMPOSITION DU PRODUIT	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Sodium nitrite - 7632-00-0	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger pour la santé aiguë	Oui
Danger pour la santé chroniques	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Risque de réaction dangereux	Oui

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

COMPOSITION DU PRODUIT	Quantités à déclarer de substances dangereuses	États-Unis - CERCLA / SARA - Section 302 substances extrêmement dangereuses TPQs
Sodium nitrite 7632-00-0	100	

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

COMPOSITION DU PRODUIT	nouveau droit de maillot de savoir	droit de savoir	pennsylvania derecho a saber
Sodium nitrite 7632-00-0	2258	Listed	Listed

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA

Risques pour la santé 2
Inflammabilité 0
Instabilité 0
Propriétés physiques et chimiques ALKALI

HMIS
Risques pour la santé 2
Inflammabilité 0
Dangers physiques 0
Protection individuelle ré

Date de révision 20-août-2020
Note de révision
Révisions mineures pour la conformité du SGH au Canada.

Avis de non-responsabilité

Les renseignements contenus dans cette fiches de données de sécurité sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

***** FIN DE FDS *****